

Annexe 5a – Dossier de demande de bonification au titre du handicap ou d’une situation médicale grave

Mouvement intra-académique 2023 2nd degré

**Document à faire parvenir avant le 31 mars 2023 accompagné des pièces justificatives *,
sous pli confidentiel :**

au médecin du travail du rectorat (handicap ou situation médicale grave) – Rectorat de Reims – DAS
– 1 rue Navier 51082 Reims cedex

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Situation familiale :
Grade : Discipline :

Affectation actuelle :
N° de téléphone (pour prise de contact) :

Vœux (joindre la copie du document de saisie sur SIAM) :

-
-
-

Bonification demandée au titre de (rayez la mention inutile) :

- L’agent
- Le conjoint
- L’enfant

Reconnaissance handicap : Oui Non

MDPH de :

Date de validité :

Signature du demandeur :

* **lettre explicitant votre demande en lien avec la situation de santé**, attestation de reconnaissance du handicap, tous documents prouvant que la mutation améliorera les conditions de vie de la personne handicapée, certificats médicaux récents

Avis médical :

- prioritaire
- non prioritaire
- demande incomplète qui ne permet pas au médecin de donner un avis

Observations :

Date :

Signature :